

Protocole d'accord entre EDF et Exeltium

Le consortium Exeltium et EDF se sont entendus sur un protocole d'accord pour aménager le contrat de fourniture d'électricité d'Exeltium et redonner ainsi de la compétitivité aux entreprises électro-intensives concernées, suite à la baisse forte et inattendue des prix de marché.

Ce protocole prévoit dans un premier temps une baisse du prix payé au fil des livraisons, puis dans un deuxième temps, en compensation, une augmentation de ce prix en fonction de l'évolution du prix de marché de l'électricité. L'ensemble du mécanisme rend ainsi le contrat plus flexible et a été défini de manière à ne pas compromettre son équilibre économique global.

Les autres paramètres (volumes livrés, options de sortie, partage du risque industriel) n'ont pas été modifiés. Le principe du contrat, validé dès l'origine par la Commission Européenne, reste inchangé : offrir une visibilité de long terme aux entreprises réunies dans le consortium, avec un prix compétitif sur l'ensemble de la période, tout en permettant à EDF de partager une partie de ses coûts de production dans la durée.

Exeltium regroupe depuis 2008 vingt-sept sociétés industrielles électro-intensives réparties sur une centaine de sites dans 18 régions de France. Ces entreprises qui totalisent 60 000 emplois, dont 28 000 directs, ont des activités dans des secteurs comme l'acier, l'aluminium, la chimie, les gaz industriels et le papier. La compétitivité internationale de ces entreprises est très sensible au prix de l'électricité, d'où l'importance d'avoir une visibilité sur les prix de l'électricité à long terme.

Ce protocole d'accord reste soumis à l'approbation des instances de gouvernance des deux parties.

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95,9 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 28,5 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 75,6 milliards d'euros dont 46,8% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 930 004 234 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS PRESSE

EDF

Marie ALLIBERT – 01.40.42.51.40
Jill COULOMBEZ – 01.40.42.24.25

Exeltium

Fabrice ALEXANDRE – 01.47.42.53.00